

## Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Marie-Cécile TARDIEU

► marie-cecile.tardieu@dgtresor.gouv.fr

Ambassade verte. Il est en matière d'écologie comme du reste, les déclarations ne suffisent pas, il faut des preuves. L'Ambassade de France démontre son engagement écologique en déclinant de façon ambitieuse le projet « ambassade verte », lancé en 2015 par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères visant à « évaluer et réduire l'impact environnemental du réseau diplomatique français ». Dans ce

cadre, le 6 juin dernier, à Rabat, les principes écologiques pour faire des jardins du réseau diplomatique des jardins durables ont été présentés au ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Habitat, Abdelahad El Fassi, et à la communauté diplomatique. Déjà, les travaux de rénovation du campus diplomatique s'étaient soldés par une baisse de la consommation d'électricité de 17 % en 2017 par rapport à 2013 et une réduction des émissions de CO<sup>2</sup> de 26 %.

On voit moins fleurir de colloques sur la croissance verte qu'en 2017 mais la lutte contre le changement climatique reste un combat partagé par la France et le Maroc. Pour tenir ses engagements de 52 % de la capacité installée à l'horizon 2030, le Royaume a prévu de développer, entre 2016 et 2030, une capacité additionnelle d'origine renouvelable de 10 100 MW, soit 4 560 MW de solaire, 4 200 MW d'éolien et 1 330 MW d'hydraulique pour un investissement total d'une trentaine de milliards USD. Outre la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 32 % à l'horizon 2030, la réalisation de ces projets ouvre de nombreuses opportunités pour les entreprises françaises. Cela est d'autant plus vrai que le Maroc exporte son savoir-faire en Afrique via MASEN, l'ONEE ou encore l'IRESEN. En ce mois de juillet 2018, où l'on en voit de toutes les couleurs - des Auriverdes aux Diables Rouges en passant bien sûr par les Bleus - il semblait utile de rappeler que le monde peut voir vert au-delà d'un rectangle de 7000 m<sup>2</sup>. ►

## L'économie en mouvement

### Un chiffre en perspective

# 2,4%

### L'inflation devrait augmenter de 2,4 % en 2018

Après une année 2017 où cet indicateur est apparu maîtrisé (0,7 %), l'indice des prix à la consommation a significativement augmenté sur les quatre premiers mois de l'année pour atteindre 2,4 %. L'inflation devrait se maintenir à ce niveau en 2018 selon les prévisions de Bank Al-Maghrib (BAM).

L'accélération de l'inflation s'expliquerait notamment par une modification de la méthodologie de calcul de l'indice des prix à la consommation par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) en février 2018. Ce changement modifie la pondération des produits pris en compte dans le panier qui compose l'indice, sur la base des résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2013 - 2014. Ainsi, l'augmentation de l'inflation reflète avant tout les transformations dans la structure de consommation des ménages.

L'inflation étant calculée comme la différence des prix entre deux périodes (ici, des mois et des années), ce changement méthodologique est mécaniquement amené à modifier à court terme le niveau général des prix. Cela étant dit, cette hausse signifie également que les prix des biens dont la pondération a augmenté ont enregistré des variations relativement plus importantes, signe de la tension sur l'offre qu'a induit le niveau élevé de demande sur ces produits.

Ce choc temporaire devrait néanmoins rapidement s'estomper : la Banque centrale marocaine anticipe ainsi des prévisions d'inflation en repli à 1,4 % pour 2019

► victor.prieur@dgtresor.gouv.fr

## La Chronique économique

### Les crédits bancaires en hausse de 2,6 % en glissement annuel

A fin avril 2018, le crédit bancaire est en hausse de 2,6 % en glissement annuel. Cette croissance est portée par l'augmentation des crédits à l'équipement (+12,7 %), et dans une moindre mesure des crédits à la consommation (+5,4 %) et des crédits immobiliers (+3,5 %). Par ailleurs, les crédits de trésorerie sont en recul de 4,5 %, ce qui signifie au choix une amélioration de la situation financière des entreprises ou le recours à d'autres sources pour couvrir leur besoin en trésorerie.

Ainsi, l'analyse des statistiques de Bank Al-Maghrib montre une embellie concernant la consommation des ménages et les décisions d'investissement des entreprises. Toutefois, le crédit bancaire a principalement profité au secteur public (+17,1 % soit un tiers des crédits accordés en glissement annuel) et

aux secteurs des industries extractives et des transports et communications.

Par ailleurs, l'accélération de l'octroi de crédits bancaires, qui a été particulièrement prégnante au second semestre 2017, a ralenti sur les quatre premiers mois de l'année 2018 (-1,6 % par rapport à décembre 2017). Seuls les crédits à la consommation semblent résister sur la période (+2,5 %). Il faut espérer que le rebond observé en mars se consolide afin de renforcer la croissance 2018. D'autant plus que l'augmentation des crédits bancaires s'est accompagnée d'un renforcement des créances en souffrance (+2,8 % en glissement annuel et +2,1 % par rapport à décembre 2017).

► victor.prieur@dgtresor.gouv.fr

## Secteur à l'affiche

### L'économie numérique au service du développement des régions

Dans le cadre d'un partenariat conclu en octobre 2017 lors du précédent déplacement de la Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée, l'Idate, think tank de l'économie numérique implanté à Montpellier et l'Université Euromed de Fès ont organisé le 22 mai, le « DigiWorld Africa Summit » avec l'appui de la Région de Fès-Meknès.

L'objectif de cette rencontre était d'éclairer l'ensemble des acteurs de l'économie numérique sur les opportunités du digital en les illustrant par des exemples concrets. Ainsi, a été notamment détaillée l'expérience du Grand Dijon qui s'est investi dans la démarche de la ville intelligente, sujet qui intéresse les communes marocaines. Pour mémoire, l'Idate a réalisé le Schéma Directeur de la transformation numérique de la ville de Casablanca et effectue aujourd'hui le même travail pour les villes de Fès, Agadir et Marrakech.

Le think tank montpelliérain a également présenté la nouvelle édition du DigiWorld YearBook Africa 2018 qui confirme la nécessité d'analyser de près les manifestations et impacts de l'économie numérique en Afrique. En effet, en 2025, l'Afrique abritera près d'un habitant de la planète sur cinq et le PIB, à l'échelle du continent, sera multiplié par trois en dix ans. Les échanges sur le numérique pourront se poursuivre à la rentrée. L'APEBI organise les 4 et 5 octobre prochains à Rabat un Business Forum international sur le thème « Quel digital pour l'Afrique du futur ? ». La République du Bénin et le Rwanda seront les pays à l'honneur.

► [laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr](mailto:laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr)

## Relations France-Maroc

### La coopération entre régions françaises et marocaines renforcée à l'occasion de la visite à Casablanca de Mme Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée



Cérémonie de lancement du réseau Leader-Occitanie.

© Maison de l'Occitanie

La Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée, Mme Carole Delga, s'est déplacée à Casablanca les 24 et 25 mai derniers. Elle a tout d'abord présidé une réunion au cours de laquelle M. Jalil Benabdillah, Président de Leader Occitanie, une association d'entreprises en forte croissance de la région éponyme, a annoncé la création du réseau Leader Occitanie-Maroc un regroupement d'entreprises de la région occitane opérant dans le Royaume. A cette occasion, le Président du GIMAS, M. Karim Cheikh, a rappelé, d'une part, les liens particuliers qui existaient entre l'Occitanie et le Royaume puisqu'un tiers des entreprises adhérentes à la fédération marocaine viennent de cette région et, d'autre part, que l'objectif du GIMAS était de développer la co-production et de partager la valeur entre les bassins aéronautiques des deux pays. M. Ahmed Rahhou, Président de la Commission de l'environnement des affaires de la CGEM, a confirmé l'intérêt du patronat marocain pour une telle initiative. M. Rahhou est par ailleurs Président Directeur Général du groupe CIH Bank et à ce titre, a annoncé la création d'un fond d'investissement de 100 M EUR dédié à la filière aéronautique.

Mme Delga a ensuite co-présidé le séminaire de lancement du cycle d'études franco-marocain « Régions 2021 ». En effet, dans le cadre du partenariat qui unit l'Association des Régions du Maroc et Régions de France, la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée porte un projet de renforcement de capacités destiné aux élus et cadres des régions marocaines entre 2018 et 2021. Il bénéficie de l'appui institutionnel de la Direction Générale des Collectivités Locales et du soutien financier de l'Agence française de Développement au titre de la Facilité de financements pour les collectivités territoriales françaises (FICOL).

► [laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr](mailto:laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr)

## Affaires à suivre



**Appel à projet de la Région Occitanie** pour la 3<sup>ème</sup> édition du SportUp Summit du 4 au 6 octobre 2018 à Font-Romeu, concours d'idées et d'innovations dédié aux startups de la filière sportive. Trois candidats marocains pourront participer au concours. Pour toute demande d'information, s'adresser à [boukaa@suddefrance-dvpt.com](mailto:boukaa@suddefrance-dvpt.com)

►►► **Casablanca Prestations** a lancé un appel à la concurrence internationale pour la gestion déléguée du service public, en quatre lots, de la propreté urbaine et de la gestion des déchets ménagers et assimilés. L'ouverture des plis est prévue le 4 septembre 2018

►►► **La Banque Mondiale** va apporter un appui de 125 M USD au développement des technologies solaires innovantes au Maroc. Cette enveloppe servira à la construction des centrales de Noor Midelt 1 et 2, dont la capacité électrique installée totale devrait atteindre près de 800 MW ►►►

**L'Etat marocain** va émettre prochainement son premier sukuk souverain pour un montant d'un milliard de dirhams. Ce véhicule d'investissement, conforme aux lois islamiques, correspond peu ou prou à un emprunt obligataire conventionnel. Cette émission, première de son genre, est la vitrine du nouveau cadre légal relatif à la finance participative développé par le Maroc et amené à se développer dans le futur ►►►

►►► **OCP** a annoncé une prise de participation de 20 % au capital de l'entreprise espagnole Fertinagro, spécialiste de la nutrition végétale et des fertilisants. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie du groupe phosphatier qui vise à promouvoir l'innovation et renforcer son savoir-faire et ses capacités techniques, notamment sur les biotechnologies. L'opération reste, cependant, soumise à l'approbation des instances réglementaires.